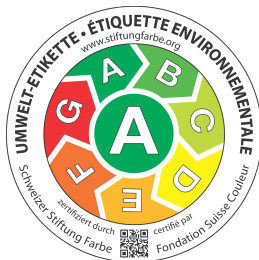


But et domaine d'emploi



KaliPura est une peinture murale de finition intérieure prête à l'emploi, formulée sur la base d'une peinture minérale avec les toutes nouvelles connaissances issues du développement des agents antibactériens. KaliPura contient essentiellement un agent antibactérien de Novapura. Cet agent se distingue de tous les autres agents biocides proposés sur le marché:

- très efficace, durablement, contre les bactéries, les champignons et les spores
- applicable avec pleins d'égards pour l'homme et les matériaux
- très respectueux pour l'environnement car biodégradable

Par cette combinaison il en résulte une couche protectrice durable contre les champignons et les bactéries. KaliPura peut être appliqué dans les milieux les plus sensibles. KaliPura est pour l'intérieur selon DIN EN 13 300 (rempli également les conditions selon DIN 18 363, 2.4.1 organo-silicate).

KaliPura est indiqué à l'intérieur pour plafonds et murs, par ex. bureaux, le domaine de l'habitation, chambres à couchers, cuisines, salles d'eau et caves. KaliPura est également et spécialement indiqué pour des zones sensibles telles que les hôpitaux, les maternelles ou les écoles ainsi que dans les milieux où sont stockés des denrées alimentaires.

Forme à la livraison

Emballage: 1 / 5 / 10 / 23 kg net
blanc ou blanc cassé (ex.: RAL 9010; NCS S 0500-N)

Paramètres physique			
Densité	(g/cm ³)	=	1.53
Corps solide	(M-%)	=	57.2
Valeur du pH	(1)	=	10.8
Part organique	(M-%)	=	<5
Brillance (angle à 85°)	(1)	=	2.3
Luminosité Y	(%)	=	92.4
Pouvoir couvrant dY (200µm humide)	(%)	=	99.8
Épaisseur de couche d'air équivalente sd	(m)	=	<0.01

Climat de traitement

Au dessus de +8°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

Indications

Verre, pierre naturelle, brique hollandaise, aluminium, etc. doivent être protégés. Laver immédiatement les giclures.

Consommation

Env. 250 g/m² par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

Dilution

À l'eau (max. 10%)

Méthode d'application

peindre, rouler ou gicler (à l'airless)

Support

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciés et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20).

Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabricant d'épaississants.

Mode d'application

2x KaliPura

1. Couche: dilué (max. 10%/ eau)
2. Couche: non dilué

Séchage	Recouvrable/repeindre: après env. 12 h Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.
DIN EN 13300	Degré de brillance: mat profond (85°; <5)/ valeur réelle : 85°; 2.3 Diamètre du grain: fin (<100µm) Contraste / Pouvoir couvrant: classe 2 (>97% bis <99.5%) (rendement de 8m ² /litre) Contraste / Pouvoir couvrant: classe 1 (>99.4%) (rendement de 5m ² /litre) Résistance aux frottements humides: classe 3 (résistance au lavage; >19µm bis 70µm; 200 cycles)
Nettoyage des appareils	Immédiatement après usage à l'eau
Stabilité au stockage, résistance au gel	12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +5°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.
Mesures de protection	Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).
Prescript. transport	Aucune
Directives DecoPaint	Ce produit est classifié dans la catégorie A/a PA: 30 g/l (2010). Ce produit contient 0 g/l COV
COV-CH (Suisse)	Contenance solvants: 0%
Elimination	Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12
Date d'émission	14.10.2015 / T / J.D.

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.